

APPEL DE PROJETS

Séance d'information
Jeudi 11 juillet - 13 h 30

Entente de
développement
culturel



Québec 

[mrchr.qc.ca/
politiqueculturelle](http://mrchr.qc.ca/politiqueculturelle)



APPEL DE PROJETS

Accès à la culture et
médiation culturelle

Soutien financier jusqu'à 7 000 \$

Animation et mise
en valeur du patrimoine

Soutien financier jusqu'à 10 000 \$

Date limite de dépôt : 1er octobre 2024, à midi

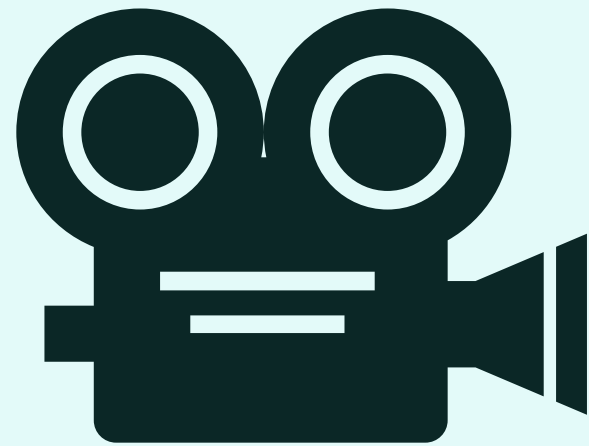
Entente de
développement
culturel

 MRC du
**Haut
Richelieu**

Québec 

[mrchr.qc.ca/
politiqueculturelle](https://mrchr.qc.ca/politiqueculturelle)





Cette séance d'information sera enregistrée
et rendue disponible sur la
chaîne YouTube de la MRC du Haut-Richelieu

youtube.com/@MRC-Haut-Richelieu



PRÉSENTATION

Odile Gauvin

Agente au développement culturel et aux communications
MRC du Haut-Richelieu
odile.gauvin@mrchr.qc.ca | 450 346-3636, poste 6514

Emmanuelle Guay

Conseillère au développement culturel
Direction de la Montérégie -
Ministère de la Culture et des Communications



CONTENU

Mise en contexte

Échéancier

Déposer un projet

Aide financière

Présentation des volets

Période de questions



CONTEXTE

Politique culturelle
de la MRC du Haut-Richelieu
2021-2031

Plan d'action 2023-2027

Ententes de
développement culturel
(EDC)

2021-2023

2024



ÉCHÉANCIER

1er octobre 2024

Date limite - dépôt de projet

14 octobre 2024

Réponses aux demandeurs

28 février 2025

Date limite de réalisation
des projets

**30 jours suivant la fin du
projet ou au plus tard le
10 mars 2025**

Reddition de compte à la
MRC

ÉTAPES DE RÉALISATION												
DÉBUT (jour, mois, année) :												
FIN (jour, mois, année) :												
Étapes du projet	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1.												
2.												
3.												
4.												
5.												
6.												
7.												
8.												
9.												
10.												



DÉPÔT D'UN PROJET

Admissibilité des projets

Qui respectent les objectifs du volet ciblé

Structurants, qui ont le potentiel de laisser une marque en faisant rayonner le milieu culturel du HR

Développés en concertation et en partenariat avec la communauté

Qui démontrent une certaine diversification du financement

Qui s'adressent à une clientèle aînée*

Ne sont pas admissibles, les projets:

- Qui visent le fonctionnement ou les activités régulières de l'organisme
- Qui ne respectent pas les réglementations et lois en vigueur
- Qui vont à l'encontre des notions de respect de l'environnement et du développement durable
- Qui sont déjà ciblés dans l'EDC
- Qui ne s'inscrivent pas dans un secteur d'intervention du MCC ou qui ne respectent pas les balises du programme Aide aux initiatives de partenariat du MCC



DÉPÔT D'UN PROJET

Demandeurs admissibles

Organismes et coopératives à but non lucratif

Groupe œuvrant en développement communautaire* et/ou en culture

Municipalités, institutions scolaires ou publiques*

Artistes professionnels (ou en voie de le devenir) et/ou professionnels du patrimoine

Représente un atout:

- Organisme en développement communautaire qui présente un projet en partenariat avec un professionnel de la culture
- Municipalité ou institution qui présente un projet en partenariat avec un organisme culturel
- Organisme œuvrant auprès de la clientèle aînée

Situés sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu



DÉPÔT D'UN PROJET

Documents à fournir

Obligatoires pour tous les demandeurs

- Formulaire dûment rempli et signé, lequel inclut un échéancier et des prévisions budgétaires
- Résolution ou lettre officielle du demandeur
- Copie des lettres d'appui des partenaires confirmés
- Curriculum vitae et/ou démarche artistique de l'artiste ou du professionnel en patrimoine
- Tout autre document pertinent : plans, soumissions, programmation...

Supplémentaires pour les organismes

- Copie des lettres patentes
- Copie des règlements généraux signés et datés
- Liste des administrateurs
- Copie des états financiers approuvés lors de la dernière assemblée générale annuelle



DÉPÔT D'UN PROJET

**Transmission
en deux formats**

Numérique : info@mrchr.qc.ca

ET

Papier : posté ou déposé
au bureau de la MRC



AIDE FINANCIÈRE

Prévisions budgétaires

- Doivent être présentées dans le tableau du formulaire de demande (annexe pour détailler au besoin)
- Doivent être équilibrées, revenus = dépenses
- Le montant de l'aide financière demandée à la MRC doit être précisé dans le tableau, dans le paragraphe approprié du formulaire et dans la résolution ou la lettre du demandeur.
- La mise de fonds du demandeur doit représenter un minimum de 5% des coûts du projet.
- La valeur économique du bénévolat doit être indiquée. Elle n'est pas comptabilisée, mais est considérée comme un atout au développement des projets.

6. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
(Au besoin, ajouter ou modifier les postes budgétaires)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES					
DÉPENSES	Description détaillée	Montant net			
Conception/recherche					
Ressources humaines		\$			
▪ Honoraires médiateurs et/ou animateurs					
▪ Autres participations					
Cachets ou droits d'artiste		\$			
Matières de production		\$			
Location d'équipements	Précisez	\$			
Location d'espace	Précisez : Terrain, salle, local...	\$			
Achat d'équipements culturels permanents et durables, au besoin	Précisez	\$			
Promotion/diffusion		\$			
Autres coûts directement imputables à la réalisation du projet	Précisez	\$			
Frais de coordination/administration (Maximum 15 %)		\$			
TOTAL des DÉPENSES		\$			
REVENUS	Description	Montant	Montant confirmé		%
Mise de fonds du demandeur (Minimum de 5% en capital financier)		\$	Oui	Non	
Autres sources de revenus (précisez) :		\$			
• Partenaire		\$			
• Subvention gouvernementale		\$			
Montant demandé à la MRC du Haut-Richelieu (Maximum 7 000 \$)		\$			
TOTAL des REVENUS		\$			100 %
Valeur du bénévolat impliqué dans la réalisation du projet ¹ :		\$			

7. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
Par la présente, une demande d'aide financière d'un montant de _____ \$ est sollicitée de la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre de la mise en œuvre de l'entente de développement culturel sur le territoire du Haut-Richelieu.

AIDE FINANCIÈRE

Dépenses admissibles

- Cachets et droits d'artiste
- Ressources humaines temporaires (animateurs, médiateurs...)
- Honoraires professionnels
- Achat de matériel ou d'équipement culturel durable et permanent ou location
- Promotion et diffusion
- Coûts raisonnables directement imputables à la réalisation du projet
- Frais de coordination/administration du projet (max 15%)

Ne sont pas admissibles :

- Dépenses engagées avant le dépôt du projet
- Roulement ou fonctionnement normal de l'organisme
- Financement d'une dette ou le remboursement d'un emprunt à long terme
- Projets récurrents



AIDE FINANCIÈRE

Protocole d'entente

Subvention accordée versée en deux temps:

- 75% à la signature de la convention
- 25% après analyse de la reddition de compte

La reddition de compte contient:

- Rapport final
- Bilan financier
- Liste des pièces justificatives

Visibilité offerte aux partenaires de l'EDC

Entente de
développement
culturel



Québec

“Ce projet est réalisé dans le cadre de l'entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC du Haut-Richelieu en partenariat avec la Corporation du Fort-Saint-Jean”.

Les visuels contenant la bannière devront être validés auprès du ministère



APPEL DE PROJETS À DEUX VOLETS

Accès à la culture
et/ou
médiation culturelle

Animation et
mise en valeur du
patrimoine



MÉDIATION CULTURELLE

Qu'est-ce que...

la médiation culturelle?

C'est un processus de mise en relation entre les sphères culturelle et sociale. Elle vise ultimement à faire de chacun un acteur culturel.

la clientèle aînée?

55 ans et plus

Objectifs du volet

Rendre **accessible** la culture aux publics les plus larges

Créer des **rencontres et échanges** entre créateurs, œuvres et citoyens

Permettre aux citoyens de **participer**

Créer des **ponts** entre le secteur culturel et d'autres secteurs

MÉDIATION CULTURELLE

Aide financière
d'un montant maximal de

7 000 \$

Note de passage de 70 %

Évaluation	
Respect des objectifs	25 %
Cohérence avec la Politique culturelle	20%
Pertinence, faisabilité et appréciation générale	20 %
Retombées sur la communauté	10 %
Partenariats et appuis	10 %
Diversification du financement	10 %
Intérêt de l'activité proposée - Clientèle aînée	5 %

MÉDIATION CULTURELLE

Exemples de projet

Musique et électronique à la portée de la main est un projet de médiation culturelle axé sur la culture numérique participative. Menées par Le Vivier, un organisme spécialisé en musiques nouvelles, deux séries d'ateliers de création sonore se sont déployées en collaboration avec le centre communautaire pour personnes âgées *Projet Changement* et le Centre d'apprentissage parallèle de Montréal.

Création Monstre est une résidence de recherche et production effectuée par les artistes Marie-Ève Bélanger et Marie-Andrée Lemieux à la Maison de la culture Claude-Léveillée à Montréal. L'objectif de la résidence était d'accompagner les deux artistes dans le développement d'une œuvre théâtrale grand public, axée sur la réalité des jeunes sous la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).



PATRIMOINE

Objectifs du volet

Le projet doit rencontrer
au moins **deux (2) objectifs.**

Animation

Découvrabilité

Protection

Mise en valeur

Types de patrimoine

- Patrimoine immatériel
- Paysages culturels patrimoniaux
- Personnages, événements et lieux historiques
- Patrimoine mobilier
- Patrimoine immobilier
- Patrimoine archéologique

PATRIMOINE

Aide financière
d'un montant maximal de

10 000 \$

Note de passage de 70 %

Évaluation	
Respect des objectifs	30 %
Cohérence avec la Politique culturelle	20%
Pertinence, faisabilité et appréciation générale	20 %
Retombées sur la communauté	10 %
Partenariats et appuis	10 %
Diversification du financement	10 %

PATRIMOINE

Exemples de projet

Que nos traditions soient musicales, dansantes ou gourmandes, ou qu'elles prennent la forme de techniques artisanales, métiers ou de savoir-faire ancestraux, le temps des fêtes est une occasion idéale pour en faire des démonstrations, des expositions ou offrir des ateliers découverte...

Chaque localité a évolué grâce à des personnes dévouées et impliquées qui ont marqué son histoire. Qui sont les familles et les personnages importants de votre communauté? Où ont-ils habité? La création d'un circuit permettrait de les faire connaître et les mettre en valeur.



TROUVER UN PARTENAIRE



Comité culturel du Haut-Richelieu

Organismes ou groupes locaux

Sociétés d'histoire

Récipiendaires de prix, récompenses, honneurs...

Artistes de la communauté

Cercle des fermières

Citoyens démontrant un profil artistique

Culture Montérégie

Répertoire culture - éducation

Journées de la culture - Organismes

Conseil des métiers d'arts du Québec

Conseil québécois du patrimoine vivant

Métiers & Traditions - Répertoire "Sur la route"

INSPIRATIONS

Inventaire des croix de chemin et calvaires

Programmations d'événements

Journées de la culture - Organismes

Analyse historique du territoire -

Caractérisation des immeubles, ensembles et
secteurs à potentiel patrimonial

Métiers & Traditions - Répertoire "Sur la route"

PÉRIODE DE QUESTIONS

mrchr.qc.ca/politiqueculturelle

odile.gauvin@mrchr.qc.ca
450 346-3636, #6514

[Médiation culturelle - Culture pour tous !](#)

[Découvrir le patrimoine culturel - Québec.ca](#)

[Secteurs d'intervention - MCC](#)

[Aide aux initiatives de partenariats - MCC](#)